



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Budget 2025 DFCI

Question écrite n° 8496

Texte de la question

Mme Geneviève Darrieussecq interroge Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur le détail du budget alloué pour l'année 2025 à la défense de la forêt contre les incendies (DFCI). Inscrits à l'action 26 du programme 149 de la loi de finances initiale, les moyens dédiés à la DFCI ne font plus l'objet d'une ligne budgétaire spécifique, ce qui inquiète les acteurs du secteur de la sylviculture alors que les feux de forêt menacent de nouveau le territoire. Ces crédits, de l'ordre de 16,19 millions d'euros en autorisation d'engagement et de 17,43 millions d'euros en crédits de paiement dans le texte initial, étaient stables depuis plusieurs exercices budgétaires et il est important pour la profession qu'ils le perdurent, or ils ne figurent plus dans la loi de finances adoptée en février 2025. Elle l'interroge donc pour connaître le montant que son ministère entend consacrer à la DFCI.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Darrieussecq](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8496

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juillet 2025](#), page 6254